

Communiqué du Collectif unitaire contre la privatisation de la gestion de l'aéroport de Toulouse Blagnac

Nous apprenons ce jour la cession des parts de l'État au profit d'une entreprise privée.
Une fois encore, le gouvernement bafoue l'avis des riverains celui du Département et de la Mairie de Toulouse.

Nous apprenons incidemment dans l'arrêté que le ministre valide cette cession à une société de l'État chinois : CASIL.

La décision comprend également la confirmation de la possibilité pour l'État français de vendre l'intégralité de ses parts dans 3 ans ; le prix y est même fixé

On assiste donc bien à un bradage du patrimoine public au profit d'un état étranger

On assiste également à un nouveau déni de démocratie puisque l'État n'attend pas la décision du Conseil d'État pour céder ses parts.

Les riverains s'étaient préparé à cette annonce : ils sont déterminés à poursuivre l'action pour obtenir l'annulation de cet acte de cession.

Le combat ne fait que commencer, et dès maintenant nous exigeons la transparence sur le pacte d'actionnaires et le projet industriel.

Ce même jour, nous sortions de la rencontre avec M. Georges Meric, nouveau président du Conseil départemental qui a réaffirmé son opposition à cette privatisation : pas de projet délirant d'augmentation du trafic, pas de hub*, et de forts engagements sur l'interdiction des vols de nuit.

*Plate forme de transit pour l'Asie et le Moyen Orient

Pour le Collectif,
Chantal Beer-Demander
06 25 43 22 33

Toulouse le 17 avril 2015